

## **Projet « la santé pour tous » :** **Ateliers de prévention, promotion et éducation pour la santé**

### **Notre projet en quelques mots**

Ce projet consiste en un programme d'accompagnement éducatif et préventif pour les personnes en situation de grande précarité accueillies au sein de nos centres d'hébergement. Notre but est de lutter contre les inégalités de santé en redonnant à ces personnes les moyens et les clés pour agir et prendre soin de leur santé.

### **Les structures concernées**

Les trois structures pérennes d'hébergement d'urgence et d'insertion de Lyon Cité :

- ❖ Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) de Lyon 6 ;
- ❖ Le Centre d'Hébergement Transitoire d'Insertion de Saint Priest ;
- ❖ Le Service logement, pension de famille et CHU de Lyon 6.

### **Les publics bénéficiaires**

Les personnes hébergées nous sont orientées par les services de l'Etat, elles ont toutes connu des parcours de rue : personnes isolées jeunes ou âgées, hommes et femmes, familles, mères et enfants, nouveaux nés, etc.



### **Notre constat**

Les mauvaises conditions de vie rencontrées par les personnes en situation de grande précarité sont les premiers facteurs de la dégradation et de la fragilité de leur santé. Faire attention à sa santé, et prendre soin de soi ne constitue pas une priorité pour une majorité d'entre elles. Ces négligences accentuent considérablement leur exclusion sociale.

Ces personnes ont besoin d'être accompagnées dans la compréhension et la prise en main de leur santé.

La prévention, la promotion et l'éducation sont un pilier essentiel de la santé, au même titre que les soins médicaux. La personne est actrice de sa santé et de son bien-être. Cela passe par l'apprentissage et l'adoption des bons réflexes d'hygiène de vie et de sécurité domestique.

La réduction des inégalités médicales et sanitaires est concomitante avec la réduction globale des inégalités sociales qui sont notre combat quotidien au plus près des personnes accueillies.

**La prévention, la promotion et l'éducation, outils majeurs de réduction des inégalités de santé, passe par la méthode de l'empowerment**

**Qu'est-ce que l'empowerment ou « accroissement du pouvoir d'agir » ?**

C'est l'une des stratégies d'intervention fondamentales pour promouvoir la santé des populations les plus fragiles. Cette démarche produit des effets bénéfiques sur la santé des populations, une amélioration du lien social, et s'attaque aux inégalités sociales de santé (source : site Internet Santé publique France).

Les stratégies micro-sociales de la prévention et de l'éducation pour la santé, par leurs approches participatives et centrées sur la personne, renforcent l'implication, la prise de conscience et l'adoption de nouveaux comportements.

### Deux missions principales

- ❖ Améliorer la littératie en santé et redonner les clés à chacun pour prendre soin de sa santé et de soi ;
- ❖ Développer une aide à la parentalité.

### Nos objectifs :

- ❖ Objectif 1 : Créer des ateliers de prévention et d'éducation pour la santé adaptée aux besoins spécifiques des différents publics accompagnés ;
- ❖ Objectif 2 : Mettre à la disposition de nos résidents un interlocuteur identifié et qualifié pour répondre à leurs questions, être à l'écoute de leurs problématiques et leur donner des réponses ;
- ❖ Objectif 3 : Aider nos résidents à prendre soin de leur santé et les accompagner dans l'amélioration de leur hygiène de vie ;
- ❖ Objectif 4 : Intégrer cette action dans le parcours d'insertion des personnes accompagnées et favoriser le lien social.

### Les modalités du projet

- ❖ Fonctionnement : un atelier organisé toutes les deux semaines sur chacun des trois sites, autour de thématiques prédéfinies autour de deux axes, la santé et le bien-être :
  - Thématique 1 : Ateliers d'éducation à la santé et information sur la prise de médicaments, les maladies courantes, etc ;
  - Thématique 2 : Prendre soin et préserver sa santé : nutrition, vaccination, activités physiques, santé bucco-dentaire, santé sexuelle et reproductive (contraception) ;
  - Thématique 3 : Prévenir et traiter les addictions ;
  - Thématique 4 : Prévenir les risques de la vie courante et les accidents domestiques.
- ❖ Durée : projet à vocation pérenne ; un pré-bilan à six mois ; bilan complet à un an ;
- ❖ Cibles concernées : 175 au sein du CHRS ; 194 au sein du CHTI et 283 au Service logement, pension de famille et CHU.  
**Total = 652 personnes bénéficiaires.**



### Critères d'évaluation interne et externe du projet :

- Le taux de participation des personnes hébergées et leur implication durant les ateliers : création de statistiques ;
- L'évaluation par les résidents de l'adéquation entre les ateliers et leurs attentes (s'inscrit dans la démarche de développement de la Participation des Personnes Accueillies (PPA) de Lyon Cité)
- L'évolution observée par les équipes d'accompagnement et l'infirmière des états de santé des résidents et la prévention des maladies contagieuses.

### Facteurs clés de succès :

- L'identification des besoins et la coordination des acteurs (l'animateur de santé et les équipes de l'accompagnement social) ;
- La richesse des interventions mises en œuvre, leur évaluation par notes d'étape et leur ajustement (forme et fond).

### Notre besoin : un soutien financier total de 52 000 €

#### Ressources humaines dédiées au projet :

- Un chargé de projet santé à temps plein : préparation en amont des ateliers ; réalisation des ateliers sur chacun des sites ; évaluation des ateliers.  
Coût estimé : 50 000 € par an.

#### Ressources matérielles allouées au projet :

- Matériel pour la mise en place des ateliers : 2000€ ;
- Matériel informatique pour l'animateur (vidéoprojecteur et ordinateur portable) : pris en charge sur fonds propres.

### Contact Mécénat

Camille PALAT – Chargée de mécénat et appels à projets  
Cité de Lyon – Fondation de l'Armée du Salut  
[cpalat@armeedusalut.fr](mailto:cpalat@armeedusalut.fr) – 06.23.82.39.50